

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 37

Artikel: Vaudois d'autrefois : Jean-André Venel
Autor: V.F. / Venel, Jean-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore réglé le prix de leur abonnement courant — 4 fr. 50 — de vouloir bien s'en acquitter à l'Imprimerie Ami Fatio & C^{ie}, place St-Laurent, Lausanne.

Sommaire du N^o du 12 septembre 1914 : Le canton de Vaud (Juste Olivier). — Cilião gossès (A. R.). — Vaudois d'autrefois (V. F.). — Plus ça change... (A. R.). — Conjugaison. — Aux bords du Rhin! (A. L.). — La Suisse une et indivisible (L. Mogeon).

LE CANTON DE VAUD

La Patrie de Vaud, pour employer une expression chère à nos ancêtres, est l'unique objet de ces études. Mais il ne s'agit point d'élever autour d'elle une haie infranchissable. L'ancien pays, dont nous avons gardé le nom, a reculé ses bornes sur ceux qui le touchaient : il était naturel qu'il en fut ainsi.

Placé au centre des petits Etats dont se compose l'Helvétie romane, présentant une masse compacte, sinon fort dure, assez opiniâtrement résistante dans son inertie, il devait plutôt couler chez ses voisins que ses voisins sur lui. Rétréci sous le nom de Comté, il a plus tard envahi, à l'est sur le Chablais et à l'ouest sur le district que la Cité Equestre (Nyon) avait servi à désigner. Intérieurement, le canton de Vaud s'est complété en effaçant la seigneurie épiscopale et plusieurs autres, indigènes ou étrangères, ecclésiastiques ou laïques, qui, avec la seigneurie suzeraine, s'en partageaient la possession. Mais toujours il resta le centre de ces agrandissements, comme il est celui de l'Helvétie romane; car il en fait le lien et la viguer.

C'est, dans cette dernière, le seul membre indépendant, qui soit une contrée se nommant par elle-même au lieu de tirer son nom d'une famille souveraine ou d'une ville, dont l'importance, quelquefois l'existence peuvent disparaître et, avec elle, l'Etat qu'elle qualifiait.

Le Valais romain ne vit pas de sa propre vie. Les cantons de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel sont les pays des villes de Neuchâtel et Valangin, de Fribourg et de Genève. Mais le canton de Vaud est le pays des Vaudois helvétiques, comme le Valais est celui des Valaisans. Que nos cités disparaissent ou que nous entrions dans un nouvel ensemble politique, il nous reste toujours de quoi nous faire reconnaître de chacun, et de nous, au besoin. C'est quelque chose que de porter son propre nom et pas celui d'un autre. On voit dans tous les siècles, dans nos heures les plus mauvaises, un débris de nous-mêmes qui surnage quand nous sommes le plus submergés, qui ne peut jamais périr. Sous les noms dominateurs de Burgondes, de Francs, de Transjurains, on entend résonner

encore cet humble petit nom, si doux à nos cœurs : *Pagus Waldensis*, le Pays de Vaud. Rien n'en peut étouffer le son. D'autres s'attachent à une grande cité pour survivre; nous, nous avons survécu comme nation dès longtemps nommée.

Il y a, dans cette position, des désavantages momentanés qui ne sont pas ineffaçables, et des avantages durables, qui nous arrivent plutôt qu'on ne les acquiert : moins de regards tournés sur vous, un aspect moins précis, moins déterminé, un moindre et plus lent recueillage de toutes ses forces, une action moins promptement acérée, enfin; mais aussi une vie plus fortement enracinée, quelque chose de plus pour survivre avec une ressemblance de soi aux chances diverses, quelque chose de moins mortel, un plus long avenir et une perspective d'héritages futurs.

... L'histoire même du Pays de Vaud, dans ce qu'il a rattaché autour de lui, nous invite donc à étendre aussi, suivant le cas, les limites de nos observations, surtout lorsqu'il s'agira de faire saisir un ensemble de situation ou de caractère. Nos recherches ont notre patrie cantonale pour centre; cependant elles toucheront naturellement plusieurs fois à toute l'Helvétie romane et ne resteront pas étrangère non plus à notre patrie fédérale, bien qu'elle ne doive s'y présenter qu'indirectement et de profil.

Mais au bout du champ dont nous avons notre part à cultiver, entre celui-là et les champs voisins, nous ne perdons pas de vue ce qui les domine, la grande figure de la Patrie Helvétique, hélas! si souvent douloureuse et voilée, mais qui ne disparaît devant nous que pour se faire chercher d'un regard plus inquiet et plus tendre au milieu des ombres du soir.

JUSTE OLIVIER.

(Extrait du *Canton de Vaud, sa vie et son histoire* — 1857.)

Cilião gossès !

On étrandzi dâo défrou — coumeint sant ti — que passève pè Nyon et qu'avai invia dè visita la *Fabrique dè pâtes*, demandè à n'on bouèbo que sè trovà su son tsemin :

— Vâo-tou mè dere, m'nami, iò l'est la *Fabrique de pâtes alimentaires*?

Lo petiot, que ne savai pas cein que l'irè que cè *pâtes alimentaires*, lai repond :

— Ne sè pas, monsu!

L'autro, tot eimbêtâ, s'ein va... N'avai pas fè cent pas que l'oïessai cria :

— Monsu! monsu!

Retornè vè lo bouèbo que n'avai pas encô bûdzi et que lè fâ :

— Lè petitrè la *Fabrique de macaronis* que vo voiliave derè?

— Oi, justameint! que fâ l'étrandzi tot gaillâ.

— Eh bin?

— Eh bin, que repond lo gosse, ne sè pas mè io l'irè!

A. R.

VAUDOIS D'AUTREFOIS

Jean-André Venel.

Le 27 août dernier est mort à Genève le docteur Henri Martin, créateur de l'Hospice orthopédique de la Suisse romande, à Lausanne. Cette institution, il l'avait fondée en 1876. Il en demeura le directeur pendant plus de trente ans. Henri Martin avait de qui tenir. Il était le fils de l'orthopédiste Antoine Martin, de Genève (1794-1862) élève lui-même du docteur Pierre-Frédéric Jaccard, le neveu de Venel, d'Orbe, qu'on a appelé non sans raison le père de l'orthopédie.

Venel, Jean-André, né à Morges en 1740, mort à Orbe en 1791, obtint son bonnet de docteur en 1764, à la Faculté de médecine de Montpellier. Chirurgien habile, inventeur fécond, Venel commença sa carrière laborieuse en fondant la première école de sages-femmes, qu'il dirigea avec beaucoup de succès. Son mérite capital est d'avoir créé en quelque sorte l'orthopédie. Il fonda à Orbe, en 1779, le célèbre établissement de l'Abbaye, pour le traitement des difformités. Dans une étude sur le pied bot congénital, qu'il a publiée en 1896, M. le Dr Perret écrit :

« L'orthopédie non sanglante pourrait à bon droit s'appeler l'*orthopédie vaudoise*. En effet, le fondateur de celle-ci, Venel, docteur en médecine, qui pratiquait à Orbe, de 1768 à 1791, était appelé par Bouvier lui-même « le père de l'orthopédie ». On venait chez Venel non seulement du Pays de Vaud, mais de toute la Suisse, voire de France et d'Allemagne. Venel traitait les pieds bots par les manipulations, le massage et le sabot qui porte son nom. Sa méthode se transmet par la tradition plutôt que par ses écrits. Venel, en effet, n'a publié qu'une brochure, parue en 1788 : « Description de plusieurs nouveaux moyens mécaniques propres à prévenir, borner et même corriger, dans certains cas, les courbes latérales et la pression du dos. » Il a laissé en outre en manuscrit le commencement d'un travail intitulé : « Notice sur le traitement des difformités osseuses », ainsi qu'une centaine de dessins à la plume, fort bien exécutés, de pieds bots, genoux cagneux, genoux fléchis. »

La première guérison de difformité osseuse, obtenue par Venel, date de l'année 1777. Le « redressé » était le fils du pasteur Nicaty, de l'Isle. Dix ans plus tard, on comptait que les succès dus à ses cures étaient au nombre d'une centaine, rien que dans le Pays de Vaud.

Dépourvu d'ouvriers propres à la confection des appareils dont il avait besoin, Venel fit venir des spécialistes du dehors et les établit chez lui, afin de les avoir sans cesse à sa portée. Voulant suivre les progrès de son traitement, il fit de sa demeure ce qu'on appelle aujourd'hui une clinique, avec laboratoire et salle de bains. Ne s'occupant que des soins médicaux, il avait confié la pension de ses petits malades à l'assesseur consistorial Melizet et à sa femme, qui occupaient les étages supérieurs de la maison.

Un contemporain de Venel, qui visita cette institution en 1788, la décrit ainsi :

« Sa maison est dans une situation singulière : assise sur un roc dont la rivière d'Orbe baigne le pied, et qui, avec le chemin creux qui conduit à la ville de ce nom, en fait un promontoire élevé. La cave est dans ce roc et domine sur le chemin à la hauteur d'un troisième étage. Au dessous de son jardin, on en voit un autre où le propriétaire ne parvient que par un passage dont la partie basse est la lucarne de sa maison. Ces petites particularités pourront donner une idée de ce local bizarre, que la main de l'homme a su rendre intéressant.

» Sur le plateau où la maison est située, dans sa partie méridionale, on a ménagé une longue esplanade bordée de treilles, d'arbres fruitiers, de légumes et de fleurs. C'est une promenade charmante, d'où la vue s'étend sur un vaste espace... L'esplanade et les jardins auraient eu à craindre une triste aridité, si le propriétaire n'avait imaginé un moyen d'y amener l'eau de la rivière : deux cylindres creux recouverts en fer blanc, placés l'un sur le bord de la rivière, l'autre à cent et quelques pieds de là, sur la hauteur, en sont les principaux agents. Le premier est mis en mouvement par une roue à palettes sur lesquelles tombe sans cesse une colonne d'eau de six pouces carrés; celui-ci communique son mouvement à un autre par une corde, qui les enveloppe l'un et l'autre; cette corde est semée, à la distance de deux à trois pieds, de petits capuchons d'un cuir épais attachés fortement à elle, et qui se remplissent d'eau en passant sous le cylindre d'en bas, roulant dans un baquet qui en est toujours rempli. Ces godets s'élèvent, se versent en tournant, sur le cylindre élevé par un échafaudage, et redescendent pour se remplir encore. L'eau, élevée à plus de 80 pieds du niveau de la rivière, vient par des canaux former une fontaine près de l'esplanade; elle fournit un char ou 700 pintes de Paris par heure et répand la fertilité autour d'elle. On a envoyé le plan et la description de cette machine hydraulique à la Société des sciences physiques de Lausanne...

» J'ai vu avec plaisir les enfants que l'on confie à ce sage médecin : ces jeunes invalides, armés de fer et de cuir, qui les gênent sans les blesser, sont tous contents, tous animés par les progrès qu'ils ont faits et par l'espérance d'en faire davantage encore; ils regardent leur médecin comme leur ami, leur bienfaiteur, et en effet, il mérite à tous égards ce titre.

Venel a son portrait dans le Livre d'or des Vaudois, publié en 1903, lors des fêtes du centenaire de notre canton.

Le neveu de Venel, le Dr Pierre-Frédéric Jaccard, lui succéda dans la direction de son établissement orthopédique, qu'il transporta à Aubonne. V. F.

Nouveau Tantale. — Un brave homme entretenait avec Bacchus des relations si fraternelles et si suivies, que les modestes ressources du ménage en souffraient gravement.

A la demande des parents, l'autorité interdit au malheureux la fréquentation des cabarets. Cette mesure fut une rude épreuve pour le pauvre diable, tout à coup privé du petit blanc.

Un jour, qu'il faisait très chaud, une soif ardente le torturait. Il se rend à la cuisine de l'auberge.

— Henriette, baille-mé vâi vito trâi décis.

— Oh! ne pu pas; te sâ prâu que cein m'est défeindu.

— Steplié! nion ne lo sara.

— Rein, rein de cein, nè vu pas!...

— Eh bin laisse lo mé pire niellia!

PLUS ÇA CHANGE...

Il y a longtemps que les Allemands en veulent aux Français. Si vous en doutiez, oyez ce qu'on peut lire dans un almanach allemand d'il y a un peu plus de 200 ans¹. — En France régnait encore Louis XIV, le Grand roi :

« Le temps de la vengeance est fixé : peut-être qu'encore cette année le roi Louis devra payer sa méchanceté... »

» O roi barbare et deuxième Attila, aurais-tu autant édifié que tu as détruit, tu te serais fait avec gloire et non pas avec honte un grand nom dans la postérité. O inhumanité franque! Mais pourquoi aussi se plaindre, puisque depuis des années tout le faste et les ordures orgueilleuses de ce peuple pénètrent, souillent et encrassent jusqu'aux plus petites gens de chez nous... »

A rapprocher des circulaires, avis et recommandations des négociants d'Allemagne invitant leurs concitoyens à refuser tout ce qui vient de l'étranger en général et de France en particulier :

« Tout le monde s'habille d'après la mode française : chapeaux, perruques, manteaux, habits, manchettes aux dentelles, jusqu'aux bas et souliers, on fait tout venir de France. La cuisine même se fait à la mode française et on y emploie beaucoup d'argent en volupté. Pourquoi s'étonner alors si nous autres singes allemands qui nous souillons de péchés français, qui portons des loques françaises, que Dieu nous châtie avec une verge française? Ce n'est que juste; car l'on dit : On est puni par où l'on a péché. Nous sommes punis par les verges que nous avons attachées de nos propres mains. Les millions que nous avons envoyés en France nous reviennent et maintenant l'innocent comme le coupable payent notre folie et notre curiosité anti-allemande. » A. R.

Conjugaison.

L'indicatif présent du verbe dormir conjugué par un gavroche parisien :

Je dors
Tu ronfles
Il pionce
Nous roupillons
Vous battez de l'œil
Ils piquent un chien.

AUX BORDS DU RHIN!

Lausanne, 6 septembre 1914.

Mon cher Conteur,

DANS ton avant-dernier numéro, tu évoques, en français et en patois, le souvenir de *du Sonderbund*. La note humoristique de ces deux évocations fait oublier le côté triste de cette campagne, qui mit aux prises, pour une question confessionnelle, des enfants d'un même pays. Le temps a heureusement passé sur ces regrettables événements; il a accompli son œuvre pacificatrice. Rien ne demeure plus des ressentiments provoqués par cette guerre intestine, qui, grâce au patriotisme éclairé et à l'habileté du commandant des troupes fédérales, n'a pas fait trop de victimes.

Depuis, deux fois encore, nos soldats ont dû prendre les armes dans de graves circonstances : lors de la campagne du Rhin, en 1857, et en 1870-71, lors de la guerre franco-allemande, où il fallut occuper notre frontière pour assurer la sauvegarde de notre neutralité.

Dans la campagne de 1857, nous étions directement menacés. La Prusse avait failli déclarer

la guerre à la Suisse, au sujet de l'affaire de Neuchâtel. Unanimes et enthousiastes, les Confédérés prirent fait et cause pour ce canton et se déclarèrent prêts à défendre, par les armes, leurs justes droits et leur sol. En un clin d'œil, trente mille hommes, sous la conduite du général Dufour, bordèrent la frontière du Rhin. Les Vaudois ne se montrèrent pas les moins zélés, ni les moins belliqueux, dit, avec raison, un historien.

Le conflit se régla fort heureusement par la voie diplomatique et les troupes furent licenciées, sans avoir fait le coup de feu. S'il en eût été autrement, qu'en serait-il advenu de nous? On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain; c'est qu'alors, — comme aujourd'hui d'ailleurs si tel danger nous menaçait — nous eussions fait payer cher notre peau.

Or, puisque tu es en train, mon cher Conteur, d'exhumer les choses d'antan, permets que je t'adresse les vers que voici, retrouvés dans de vieux papiers. Leur auteur n'a certes point prétendu faire de la littérature; c'est une simple chansonnette de circonstance, chantée à l'occasion de l'un de ces banquets commémoratifs qui réunirent amicalement, durant plusieurs années, les participants à la campagne du Rhin de 1857. C'est à titre documentaire et de curiosité que je te l'envoie.

Un vieux de la vieille.

Les lauriers du 50^{me}

Souvenir de la campagne du Rhin, en 1857, pour Neuchâtel.

(AIR CONNU)

En cinquante-sept, le deux janvier,
Chez nous sonna le clairon,
Ton ton ton ton ton taine ton ton;
Il appelait chaque troupière,
A défendre un jeune canton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Pour se remettre des fêtes de l'an,
Où l'on chantait sur tous les tons,
Ton ton, etc.
Chaque officier prit son caban,
Et les soldats leurs molletons,
Ton ton ton taine ton ton. (bis).

A Mézières on se rassemble,
La neige tombait à gros flocons,
Ton ton, etc.,
Et nous arpentons ensemble
La route qui mène à Moudon,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Nous marchions sans artillerie,
Par conséquent point de canon,
Ton ton, etc.,
Mais nous avions la Batterie,
Commandée par un bon luron,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Et Louis « de la Boutique »
Montait un fort bel étalon,
Ton ton, etc.,
Aussi il nous faisait la nique,
En parcourant notre peloton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

On se dirigea sur Fribourg;
Plusieurs couchèrent chez Glasson,
Ton ton, etc.,
Les uns vers la porte du Four,
Les autres parmi les moutons,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Le lendemain, départ pour Berne,
On y chanta à l'unisson,
Ton ton, etc.,
Tout en vidant notre giberne,
L'on buvait avec Margoton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Margoton était bonne fille,
Et vivandière du bataillon,
Ton ton, etc.,
Ses parents habitaient une ville,
Renommée pour son saucisson,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

¹ D'après Histoire du *Messager boiteux de Berne et Vevey* (II). (Vevey, Impr. Leetscher et fils. 1888.)